

Commission parlementaire bioéthique : les dés sont-ils pipés ?

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 03 décembre 2010

[Mis à jour] - La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique a commencée ses travaux. Le choix des personnalités auditionnées pour évoquer la recherche sur l'embryon humain est inquiétant.

Les premières auditions par la commission ont démarré le mercredi 1er décembre. Les parlementaires ont reçu Emmanuelle Prada-Bordenave, directrice de l'Agence de la biomédecine, le professeur Sadek Beloucif, président du Conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine et le généticien Axel Kahn, président de l'Université Paris V Descartes, tous favorables, selon des modalités différentes, à la recherche embryonnaire. Ces auditions ont été suivies d'une table ronde sur les recherches sur l'embryon.

In extremis, malgré tout, le nom du professeur Arnold Munnich, conseiller du président de la République chargé de la Santé, a été glissé sur la liste des invités. Annoncé, celui-ci n'a finalement pas pu se rendre devant les parlementaires.

À propos de la recherche sur les cellules souche embryonnaires, Arnold Munnich soutient qu'on ne peut pas faire comme s'il n'y avait pas d'alternative. En 2003, dans un entretien accordé à une revue médicale du CNRS, il affirmait : En hébreu, il y a une très belle phrase qui dit : "On ne change pas une âme contre une autre âme". C'est ce qui fonde ma position [...]. En fait, qu'est ce qu'un embryon fécondé sinon une vie en puissance ? (Vjf.cnrs.fr).

La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi terminera ses auditions vers le 12 janvier. Son rapport sera adopté vers le 18 janvier. Le débat parlementaire et le vote à l'Assemblée nationale aura lieu la première semaine de février.
